Résolution présentée par la délégation du Népal

Thème — Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne — Système d'évacuation et de recherche climatique pour les pays vulnérables

L'Assemblée Générale,

Alarmée — par l'augmentation des catastrophes liées au climat qui touchent particulièrement les populations des pays vulnérables, avec 110,2 millions de personnes affectées et un coût s'élevant à 169,7 milliards de dollars US de pertes rien qu'en 2025,

Bouleversée — par les crues de 2026 au Népal, ayant provoqué d'importantes pertes humaines et des dégâts majeurs aux routes, ponts et infrastructures,

Rappelant — que le Népal est fortement exposé aux conséquences du changement climatique alors qu'il ne représente qu'environ 0,1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, une injustice climatique qui touche particulièrement les pays vulnérables comme le Burundi, l'Éthiopie, l'Angola et la République Démocratique du Congo,

Soulignant — que 15 millions de personnes dans le Monde sont exposées aux crues glaciaires et que 48 % des pays les moins avancés n'ont pas d'alerte précoce adéquate,

Reconnaissant — l'exemple du Bangladesh, où l'association d'alertes, d'abris polyvalents et de volontaires locaux a permis de passer d'environ 500 000 morts lors du cyclone de 1970 à 26 morts lors du cyclone Amphan de 2020,

Observant — que les petits États disposent souvent de ressources financières, humaines et technologiques limitées pour surveiller les risques liés au climat, entretenir leurs infrastructures et organiser rapidement des évacuations et opérations de secours,

Considérant — qu'une politique efficace doit privilégier la prévention, la préparation et l'évacuation avant les catastrophes plutôt que de dépendre de la reconstruction après celles-ci,

Décide — de créer un système d'évacuation et de recherche climatique pour les pays vulnérables, en lien avec l'initiative onusienne « *Alertes précoces pour tous » lancée en 2022* ;

- de mettre en place des corridors d'évacuation climatique (ponts, routes, chemins sécurisés) et de créer plusieurs stations d'alerte et de refuge pour les habitants, sur le modèle du Bangladesh et de permettre l'intervention rapide d'une équipe internationale de secours sous la coordination de l'ONU, en donnant la priorité aux foyers vulnérables;

- de faire de l'Hindu Kush-Himalaya une région pilote, où sera rédigé un rapport annuel sur les résultats (populations couvertes, pertes évitées) et dont les données seront partagées avec les Andes, l'Asie centrale et l'Afrique ;

- de créer un financement mixte où des garanties publiques attirent les investisseurs privés, avec assurance paramétrique et obligations catastrophe et de financer le système par des dons et des prêts concessionnels, le Népal y ajoutant 5 % de taxe de séjour et une mesure similaire proposée aux autres pays touchés.

Le texte français fait foi